



LA SAINTE AMPOULE

N° 265 Janv-Fev 2021 – prix de revient : 0,50 euro

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 09 54 00 86 29



Editorial

Il est une fête qui, tout en appartenant au calendrier liturgique, n'est plus célébrée en France. C'est celle de la Sainte Famille, placée le 1^{er} dimanche après l'Épiphanie, par laquelle nous sont rappelées toutes les vertus de la société domestique à travers les trente ans de vie cachée de Notre-Seigneur à Nazareth auprès de la Très Sainte Vierge Marie et de Saint Joseph. En effet, dans notre pays, l'Épiphanie n'est plus une fête d'obligation, donc plus chômée. Ainsi, elle est solennisée à la place de la fête de la sainte Famille. Malgré cela, ayons soin de garder au fond de notre âme cette grande fête avec toute sa réalité morale et son enseignement. Il faut à l'Eglise de saintes familles, beaucoup de saintes familles, puisque c'est d'elles que sortent les bons parents et habituellement les vocations sacerdotales et religieuses, si nécessaires à la diffusion de l'Évangile partout sur le globe. Il faut aussi, à la société civile, de saintes familles, parce que, par leurs vertus, elles sont plus à même de servir la cité temporelle. Tout catholique ne doit-il pas être le sel de la terre ? Mais dans ces saintes familles ayant pour fondement un saint mariage, les époux doivent être remplis de l'idéal chrétien.

Dans ce nouveau bulletin, nous offrons à nos lecteurs l'exemple d'Emile Keller et de son épouse, Mathilde, au travers de quelques-uns des faits de leur vie familiale et de leurs échanges épistolaires. Emile Keller fut député catholique durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. En vrai fils de l'Eglise, il fut son défenseur acharné en ces temps où l'Épouse du Christ était attaquée de toutes parts par ses ennemis conjurés. Ainsi, il soutint autant qu'il lui fut possible le pape Pie IX aux prises avec le roi Victor-Emmanuel II, Cavour, Garibaldi œuvrant à lui ravir ses états. Mais aussi, il seconda le Souverain Pontife dans la propagation de l'encyclique *Quanta Cura* et du syllabus (catalogue des erreurs modernes), contre l'empereur Napoléon III qui avait interdit, sur le sol français, leur diffusion. Grâce à son audace, en trois jours, tous les évêques de France eurent ces documents, purent les transmettre à leur clergé et les lire à leurs diocésains. De là, lui vinrent ces titres de « député du Pape » et « député du syllabus ». Beaux titres pour un simple fidèle!

Emile Keller fut un homme d'action, surchargé de

travail et de soucis, mais tout cela ne l'empêcha pas d'être un époux, un père et un chrétien exemplaire. Avec son épouse il eut quatorze enfants dont quatre rentrèrent en religion.

Nous voudrions contribuer à vous faire connaître plus amplement ce grand catholique parce que les saintes familles sont nécessaires aussi à la société civile par la bonne éducation intellectuelle et morale donnée aux enfants, mais en même temps en prodiguant, à ces derniers, le souci de la nation à laquelle ils appartiennent. Là encore, Emile Keller fut un modèle. Si son amour de l'Eglise lui avait dicté d'aller à Rome pour défendre les états pontificaux auprès de Pie IX, il constitua, en Juillet 1870, un régiment de volontaires pour s'opposer aux Prussiens qui déferlaient sur nos terres.

Ensuite, d'un point de vue politique, comme député, Keller ne rechercha jamais le bien particulier, celui d'un parti, encore moins le sien. Il agira toujours dans le sens du bien du pays, du bien Commun, ce qui le rendait intouchable, même respecté par ses adversaires.

Enfin, ce vrai politique eut constamment une vision profonde et très large des choses, des événements et des solutions devant la situation dramatique de la France depuis 1789. Homme de principes immuables, puisés dans l'enseignement de l'Eglise et dans l'histoire, Emile Keller jugeait tous ces événements à leurs lumières. Aussi ses écrits, sa pensée restent-ils toujours d'actualité.

Nous vous proposons donc un de ses textes, traitant de la déclaration des droits de l'homme de 1791. Keller nous montre les raisons de nos malheurs, mais aussi le dilemme devant lequel nous nous trouvons toujours actuellement. Ces quelques mots du « député du syllabus », tout en nous donnant bon espoir, peuvent très avantageusement nous éclairer sur notre situation présente et, autant qu'il dépend de nous, la mise en place de solutions dont la première est d'exposer ce dilemme à toute personne se plaignant de la conjoncture. Ce dilemme est très simple, il nous faut choisir : soit le mur, soit une société constitutionnellement chrétienne. Aucune troisième voie n'est envisageable.

Abbé Nicolas Jaquemet +

Un foyer exemplaire

Le 9 juin 1852, Émile Keller épousait Mathilde Humann. Ce mariage unissait deux âmes profondément chrétiennes et inaugurerait cinquante six ans d'existence commune, dont la solidité et l'harmonie reposaient avant tout sur l'amour de Dieu. En 1908, peu de temps après la mort de sa femme, Émile Keller écrivait à ses petits-enfants, dans un ouvrage hors-commerce : *Après m'avoir donné une sainte mère, à laquelle je devais tant et qui jouissait de notre bonheur avec une tendresse désintéressée, Dieu m'avait choisi une compagne incomparable à qui je n'ai jamais connu un seul défaut et chez qui je n'ai jamais surpris, pendant de longues et laborieuses années, ni un mouvement d'impatience, ni un soupir de lassitude. Jamais le plus léger nuage ne troubla un seul instant l'azur limpide de notre union.*



Mathilde écrivait, quant à elle, après trente ans de mariage : Tout est fondu en nous, et il me semble que nous sommes le modèle parfait de cette union que Dieu a voulu réaliser dans le mariage chrétien. Nous pourrions être plus saints, je n'en doute pas, mais nous ne pourrions pas nous aimer plus tendrement.

C'est la fusion en Dieu de deux âmes qui fut le socle de cette famille privilégiée : « Quelle union que celle qui trouve son centre en Dieu, écrivait Mme Keller ; de loin comme de près, nous nous inspirons l'un l'autre, nous nous consultons et nous voulons aimer et servir Dieu avec la même âme. »

Quatorze enfants furent la couronne de ce foyer. L'une d'elles racontera plus tard : Notre bien-aimée mère

faisait le charme de nos soirées de famille, sachant entretenir une conversation agréable à tous, s'intéressant aux travaux importants de notre père, aux grandes causes qu'il défendait ; se faisant raconter par ses fils les petits incidents de leur vie de collège, et présentant elle-même, comme une gracieuse gerbe, les petits faits de sa journée. Puis, nos parents se mettaient au piano, et presque chaque soir nous donnaient ainsi un petit concert classique. Les plus belles symphonies et les plus harmonieuses sonates passaient sous leurs doigts, et étaient l'écho de la délicieuse mélodie que chantaient, sans se lasser, les cœurs de nos parents tant aimés et ceux de leurs trop heureux enfants. De si douces journées ne pouvaient mieux se terminer que par la prière. « que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous ces bienfaits ? » C'était le merci que nous faisons tous ensemble monter jusqu'au ciel avant de nous séparer pour la nuit. (1)

Quatre filles répondirent à l'appel de Dieu : trois chez les dominicaines - Marie, Cécile et Élisabeth, en religion mère Dominique de Jésus, supérieure de la congrégation Sainte-Catherine de Sienne (2), et une chez les Petites Sœurs des Pauvres, Marguerite.

Mais bien avant leurs enfants, dès 1857, les parents étaient entrés dans le tiers-ordre de saint Dominique, où ils avaient reçu les noms de frère Dominique et sœur Catherine. Ils y avaient été attirés d'abord par le père Besson, dominicain, rencontré à Rome, à Sainte-Sabine, lors de leur voyage de noces en Italie, puis, par l'amitié d'autres frères prêcheurs : Mgr Armanton, évêque de Mossoul (Irak), les pères Danzas, Chocarne et Balme. Mathilde Keller fit profession dans le tiers-ordre le 8 décembre 1858, entre les mains du père Chocarne, pendant que, de son côté, son mari faisait profession à la Fraternité des hommes.

Le père Xavier Faucher témoigne, à son sujet : Ce n'était pas un tertiaire honoraire, car il accomplissait scrupuleusement toutes les prescriptions de la règle. [...] Son nom éveille dans ma mémoire de lointains souvenirs. En 1863, aux premiers jours de ma vie religieuse, à cette période où les moindres événements prennent un relief intense qui ne s'efface jamais, Émile Keller venait au couvent de Lyon passer avec nous quelques jours de récollection ; il suivait avec régularité les exercices de la communauté, et nous admirions sa ponctualité en toutes les genuflexions et inclinations. Il était un compatriote, un ami, un fils spirituel du P. Antonin Danzas ; ils avaient, l'un et l'autre, un amour intransigeant pour l'Église catholique et l'ordre de saint Dominique, pour la France et leur chère Alsace (3).

L'opuscule familial, rédigé par Émile Keller, contient des extraits des lettres que lui adressait son épouse. Ils suffisent à montrer l'élévation d'âme de Mathilde :

"Je crois que le bon Dieu, qui nous a accordé cette union si rare, veut qu'elle nous serve à mieux comprendre ce que nous devons être vis-à-vis de lui. Soyons ensemble pour lui ce que nous sommes l'un pour l'autre, c'est-à-dire un même cœur, une même volonté, un seul amour. Ce matin, je communierai pour toi. Quelle union que celle qui trouve son centre en Dieu ! N'est-ce pas aussi auprès de lui que nous sommes sûrs de n'être point séparés, que notre bonheur sera éternel ?

Nous marchons ensemble, et, pourvu que nous ayons toujours la même volonté d'aller au bon Dieu, il nous aidera, et, surtout, il ne nous fera pas arriver l'un sans l'autre ; car ce serait détruire l'union si complète qu'il a établie entre nous. Comme nous faisons peu de choses pour Jésus ! [...]. Aussi, dans ta vie politique, travaille avant tout pour Dieu. Tu vas aux Carmes, je voudrais m'y agenouiller à côté de toi, mais je crois que, lors même que tu ne me vois pas, j'y viens prier avec toi. Nous nous retrouvons auprès de Notre-Seigneur, et nous lui demandons tous deux la même chose, son amour, l'amour de sa volonté, pour nous, pour nos enfants. Si nous le possédons réellement, nous serons paisibles au milieu des révolutions. Le monde s'agite tant, et pourquoi ? N'aie pas d'ambition, si ce n'est celle d'être au bon Dieu. Plus nous voudrions être des personnages importants, moins nous le serons dans la réalité ; car alors on se fait si facilement des illusions, on se crée des devoirs qui n'en sont pas. Quand même nous nous éteindrions à Saint-Nicolas, si nous avons su devenir des saints, qu'est-ce que cela fera ?"

En octobre 1861, Émile Keller se rend à Rome pour contribuer à l'organisation de la défense des États pontificaux contre l'agression piémontaise ; sa femme lui écrit : Tu recevras la bénédiction du Saint-Père, sans que je sois à côté de toi, pauvre ami ! [...]. Que peux-tu pour lui ? Rien par toi-même, et, si le bon Dieu se sert un instant de toi, il faut que ce soit un motif de plus de nous humilier.

La correspondance de Mathilde Keller à son mari est un hymne à l'union conjugale vécue sous le regard de Dieu, aussi intense après plus de trente années de mariage qu'à ses débuts. Mathilde Keller écrivait à son époux, le 14 avril 1885 : Cette nuit, je rêvais de Pie IX qui arrivait au milieu de nous, et, te prenant par la main, je lui disais : « Très Saint Père, que d'actions de grâces à vous rendre pour la bénédiction que vous nous avez donnée, lors de notre voyage de noces ! Elle nous a apporté tant de bonheur, que je vous en demande une pour ma fille Rosalie » [qui devait bientôt se marier].

A une autre occasion : Je voudrais faire sentir davantage à nos enfants que les vraies joies ont leur source ailleurs que dans le confortable et les plaisirs extérieurs. La vie à deux, avec la foi chrétienne qui domine les sacrifices mutuels, est, il me semble, le vrai but que Dieu se propose en rapprochant deux cœurs et deux âmes. Il faut se donner sans réserve l'un à l'autre, et marcher ensuite avec confiance sous le regard de Dieu.

En 1859 fut réalisé un projet qu'Émile Keller avait

conçu dès avant son mariage et dans lequel les jeunes époux virent, pour leur foyer naissant, la meilleure des bénédictions : la fondation d'un orphelinat agricole au val-lon de Saint-Nicolas, proche de Rougemont-le-Château, à une quinzaine de kilomètres de Belfort. Le lieu était plaisant par sa verdure, ses ruisseaux et sa solitude ; on y retrouva les fondations d'un prieuré bâti par Pierre l'Ermitte au 12^{ème} siècle. L'orphelinat fut installé dans une grande ferme incendiée qui fut restaurée, et confié à six sœurs dominicaines de la congrégation de Sainte-Catherine-de-Sienne. Les époux Keller habitèrent plusieurs années au



premier étage avant que l'accroissement de leur foyer et celui de l'orphelinat les contraignent à construire, à proximité, une maison de campagne ainsi qu'une chapelle, destinée à devenir le caveau familial.

Émile et Mathilde Keller eurent à subir des séparations douloureuses, mais ils savaient y voir des bienfaits divins ; ce fut d'abord Marie, décédée en 1878, suivie de Cécile, en 1901, toutes deux dominicaines ; entre elles s'était éteinte, en 1899, Marguerite, des Petites Sœurs des Pauvres.

Peu avant la mort de Marie, Mathilde Keller écrivait : Cette enfant si aimée est si réellement sainte, qu'à côté de notre grande douleur de la voir nous échapper, il faut que nos cœurs se tournent vers Dieu et le remercient de tout ce qu'il a fait en elle. Tu verras, quoiqu'il advienne, qu'elle demeurera l'ange gardien de ses frères et sœurs, et que nous-mêmes nous recevrons par elle des grâces toutes spéciales.

Dieu peut faire un miracle, cher ami ; nous devons le lui demander et y croire ; mais **en même temps**, dès maintenant, acceptons toute sa volonté et croyons que dans la croix, il y a toujours une sève divine qui sanctifie. Dieu a été si bon pour nous qu'en retour, il nous demande de le regarder avant de nous regarder nous-mêmes. Et ces chers enfants qu'il nous a confiés et qui sont notre joie, nous ne les voulons que pour lui. Je ne sais pourquoi ta sainte mère m'est présente au cœur tout particulièrement ces jours-ci ; comme si elle venait consoler ma tristesse, et me dire que là-haut, nous comprendrions que Dieu est toujours bon, même dans la souffrance qu'il envoie.

Le 9 juin 1902, Émile et Mathilde Keller célébraient leurs noces d'or dans la chapelle des dominicains de Paris, en présence de Mgr Altmayer. Le père Vallée déclarait dans son allocution : Tertiaires de notre Ordre tous deux, habitués à vous recueillir aux pieds de ces grands immolés que furent nos saints et à fondre vos deux âmes, vos deux volontés, à leur exemple, en la volonté de Dieu, tout de suite vous dîtes à ce Dieu qu'il faisait bien. Il vous appelait à boire à son calice. Tout votre cœur, malgré ses déchirements, lui dit merci. Votre foi, d'ailleurs, vous assurait que ces chères sacrifiées seraient le rachat et la protection de tous ceux qu'elles laissaient derrière elles.(4)

Mathilde Keller fut, pendant ses quinze dernières années, la proie d'une lente paralysie qui l'immobilisa peu à peu.

Dans la nuit du 7 au 8 février 1908, une crise d'étouffement plus grave l'avertit de sa fin. Elle passa trois jours dans un recueillement profond, dans une sorte de lumineuse extase, réalisant jusqu'au bout les douces paroles de Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne : « Je conserve dans une grande paix l'âme qui s'est revêtue de ma volonté. » Le 11, fête de Notre-Dame de Lourdes, elle rendit l'âme, sans angoisse, sans agonie. Elle fut revêtue de la blanche robe dominicaine. Un grand cierge qu'avait envoyé spécialement le pape Pie X éclaira son visage dont l'expression devint surprenante de jeunesse et de pureté. Après l'absoute donnée à Saint-Sulpice par Mgr Au-

gouard, évêque missionnaire de l'Ouganda, son corps fut ramené en Alsace, à Saint-Nicolas, aux côtés de ceux de Marie, de Cécile, de Marguerite, de Joseph et de Catherine. Le cœur de son époux s'est reposé sur elle, dit l'inscription de son tombeau, et ses enfants l'ont proclamée bienheureuse. Elle-même avait écrit à son mari, en 1883 : « Il faut absolument devenir des saints dans le temps où nous vivons. »

Si celui qu'on surnommait le député du pape montra, à travers tant de luttes, une inébranlable fidélité, n'est-ce pas parce qu'il puisa sa joie et sa force dans l'amour idéal de Mathilde ? (5)

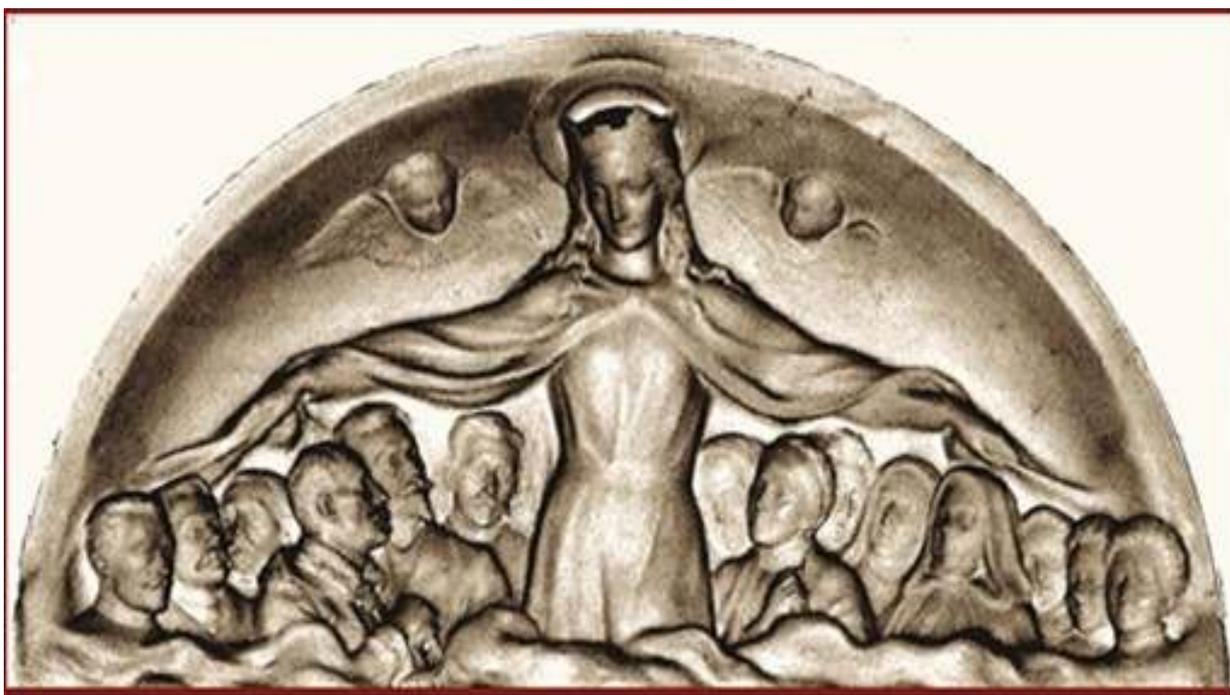
(1) Témoignage d'Élisabeth Keller, en religion Mère Dominique de Jésus, supérieure de la Congrégation Dominicaine de Sainte Catherine de Sienne.

(2) Le père MAINAGE O.P. lui a consacré un ouvrage. Née en 1859, elle fut prieure de Delle (au sud de Belfort) puis d'Étrépany (près de Rouen), et devint mère générale de la congrégation en 1907. Elle fut rappelée à Dieu en 1916.

(3) Témoignage du père Xavier FAUCHER O.P. dans *L'Année dominicaine*, octobre 1919. (Voir *Le Sel de la terre* 98, p. 104.)

(4) Ce discours a été imprimé à Paris par l'imprimerie F. Devallois

(5) « Cette alliance, quatorze fois bénie de Dieu, fut, au milieu des travaux de sa longue vie sa joie et sa force. » Cardinal DE CABRIÈRES, *Oraison funèbre d'Émile Keller*, prononcée en l'église Saint-Sulpice le mardi 11 mai 1909 (p. 5)



Tombe de Emile et Mathilde Keller

sous le manteau de la Vierge

A gauche : Emile Keller et ses cinq fils

A droite : Mathilde Keller avec ses filles

dont quatre religieuses

ANNEXE : [La Déclaration des droits de l'homme :](#)
le plan du Temple (Dans son commentaire du *Syllabus*, Émile Keller juge ainsi la célèbre *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* placée en tête de la Constitution de 1791 :

Rédigée d'après toutes les règles du style traditionnel de la franc-maçonnerie, cette déclaration n'est autre chose que *l'ouverture et l'inauguration du Temple*, auquel les initiés travaillaient depuis près d'un demi-siècle. Le plan de l'édifice ne laisse rien à désirer. Une ère nouvelle de lumière, de bien-être et de liberté s'ouvre pour les hommes et pour les peuples. Afin d'atteindre un but si digne d'envie, la raison se donne pleine faculté de remanier à son gré religion, gouvernement, institutions et distinctions sociales. La liberté de conscience sera fondée sur l'égalité des cultes et sur l'affranchissement de l'homme et de l'État de toute autorité religieuse. La liberté politique reposera sur la souveraineté nationale, créant et dirigeant à son gré le pouvoir. Enfin, la liberté civile aura pour point de départ l'égalité des citoyens et la suppression de tout privilège. Il est difficile, après un siècle de désenchantement et de déceptions, de se figurer l'enthousiasme et l'ivresse avec lesquels le pays tout entier accueillit ces formules, et crut sincèrement qu'il suffisait de les décréter pour les rendre vraies, justes, fécondes, et pour changer la face du monde.

Le but était grand et généreux. L'Église ne le poursuivait-elle pas depuis son origine ? La société ne s'en était-elle pas graduellement rapprochée jusqu'à l'avènement de l'absolutisme moderne ? Mais (pourquoi ne pas l'avouer ?) maintenant, *c'était en dehors du christianisme*, en évitant avec soin de prononcer son nom ou d'invoquer son influence, et en le remplaçant par les seules forces de la nature, que la raison prétendait faire le bonheur du genre humain.

On ne s'occupait plus d'amoindrir ou de confisquer l'autorité du pape, d'interpréter ou de modifier à son gré le sens des divines Écritures. Sous une forme plus nette et plus audacieuse que jamais, on niait radicalement la déchéance originelle, ou du moins on affirmait une rédemption définitive, à laquelle le christianisme avait pu travailler, mais qui devait se continuer, se développer sans lui. Tout au plus, au milieu des ténèbres de la barbarie, avait-il pu contribuer à l'éducation des peuples occidentaux. L'heure était venue où, sorties de leur berceau, ces nations étaient assez fortes pour se gouverner elles-mêmes ; la raison pure devait se dégager de toute forme religieuse, et la nature était désormais si bonne que la liberté n'avait plus besoin de protection ni de limites. A l'avenir, pour être heureux, l'homme serait dispensé de la foi et des sacrifices qu'elle impose, affranchi des imperfections et des injustices sociales qu'elle l'obligeait à subir et à respecter. Le peuple étant par lui-même le plus fort et le plus vertueux, qu'avait-il encore besoin de l'Église ou de l'État ? Et, pour les supprimer, ne lui suffisait-il pas de le vouloir ?

L'expérience qui allait se faire sur une pareille hypothèse, était la plus périlleuse et, par là même, la plus concluante qui se fût jamais tentée. Les empereurs romains l'avaient commencée, mais avec une civilisation moins puissante, et sans les immenses ressources accumulées par dix-huit siècles de vie chrétienne. Si elle réussissait, elle devait rendre inutiles toute religion et toute souveraineté, toute inégalité sociale, peut-être même toute propriété, et faire cesser pour toujours la guerre de la force matérielle et de la force morale. Si elle échouait, après avoir sapé la base même de la société, elle ramènerait infailliblement les peuples, désabusés par l'anarchie et par de sanglantes calamités, non plus à ces tentes percées à jour du schisme et de l'hérésie, à ces estrades de charlatans religieux et politiques, associés pour exploiter la foule, mais au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine, de l'Église toujours ancienne et toujours nouvelle, seule assez forte, non pour détruire entièrement le mal sur la terre, du moins pour lui tenir tête et pour le faire reculer devant elle.

L'expérience s'est faite sous nos yeux et, à l'heure où nous sommes, elle est bien près d'être complète. Nous allons la suivre pas à pas, et en recueillir les éclatants enseignements. C'est peu d'établir que les principes de 1789 sont contraires à la foi catholique, et qu'à eux seuls ils affirment presque toutes les erreurs signalées par le *Syllabus*. Contraires, de plus, aux lois de la nature, ils n'ont tenu aucune de leurs promesses : ils n'ont fondé ni liberté religieuse, ni liberté politique, ni liberté sociale. C'est en violant tous les jours ces prétendus principes que le pouvoir, lors même qu'il les invoquait, a pu subsister ; et, pour se défendre contre leur puissance subversive, ce même pouvoir a été condamné à restreindre de plus en plus toutes les libertés.

Prises au sérieux, ces formules mèneraient rapidement à la pire des autocraties et à la pire des féodalités, c'est-à-dire au césarisme servi par une armée de fonctionnaires. Il est temps de faire justice d'une pareille doctrine, et de séparer nettement les aspirations généreuses des illusions insensées qui ont trahi et étouffé la liberté, le peuple de quelques exploiters privilégiés qui vivent à ses dépens, la raison des sophistes déraisonnables qui la rabaisent et l'obscurcissent, la vérité des folies surannées qui prétendent encore s'imposer sans examen à l'opinion de chacun. Attaqués dans leurs intérêts, ceux qui tirent profit de nos erreurs et qui, partant, dans un monde fait pour eux, trouvent tout pour le mieux, se défendront avec acharnement. Nous les poursuivrons dans leurs derniers retranchements, et nous leur ferons voir qu'ils sont démasqués, condamnés, excommuniés par le bon sens non moins que par le *Syllabus*.(1)

(1) **Émile KELLER**, *Les Syllabus de Pie IX et Pie X et les principes de 1789, ou l'Église, l'État et la liberté*, Paris, **Lethielleux**, 1909, p. 161.



PONTMAIN

PÈLERINAGE DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE-X

1871 2021 JUBILÉ DE L'APPARITION

SAMEDI 13 MARS

10h00 - Départ devant la Basilique de Pontmain (marche de 12 km)

12h00 - Repas tiré du sac sur le trajet à Saint-Marc / la Futaie

16h00 - Messe solennelle célébrée par M. l'abbé de Jorna à la Basilique

suivie de la procession aux flambeaux avec les acteurs du film du Jubilé

Pour préparer ce pèlerinage, vous êtes invités à réciter tous les jours la prière suivante :

« Ô Marie conçue sans péché, terrible comme une armée rangée en bataille, écrasez toutes les hérésies qui sont dans le monde entier. Notre-Dame de Pontmain, priez pour nous. Notre-Dame de l'Espérance, sauvez l'Eglise, sauvez la France, sauvez-nous ! »

<http://www.pontmain-fsspx.com>



Chronique du prieuré et de l'école

- C'est un très bon accueil que vous avez fait au Marché de Noël de l'école saint Rémi, malgré le confinement, fruit de l'ingéniosité et du travail acharné des mamans cette année. Pour preuve, le bilan est presque le même que celui de l'année dernière avec des ventes et des moyens en moins.

Nos prières de remerciement vont aux "ouvrières" cachées.



- après un mois de décembre chaotique, monsieur l'abbé Jaquemet remis sur pied vient prêter main forte à monsieur l'abbé Rigault pas encore rentré de l'hôpital, en passant la semaine à Le Hérie pour y célébrer la sainte messe la première semaine de vacances. Puis monsieur l'abbé Duthilleul et monsieur l'abbé Philippon prennent le relais.

- En ce début d'année civile, c'est monsieur l'abbé Tassot qui vient célébrer la messe du premier dimanche pour nous parler du saint nom de Jésus.

- **9 janvier** : le cercle saint Rémi se réunit pour écouter un exposé de Maxime Tassot sur l'engagement.

- Au cours du mois de janvier, trois jeunes de nos chapelles partent se ressourcer auprès de Notre Seigneur pour une retraite de saint Ignace. Un bel exemple à suivre...



- jeudi 4 février, les abbés du prieuré se retrouvent avec ceux de Nancy sur la crête des Eparges, haut lieu de bataille de la première guerre mondiale. Nous visitons ensuite Verdun et Douaumont « de l'extérieur » mais restons impressionnés de l'ampleur de l'évènement et du nombre d'âmes tombées au champ d'honneur.



Quelques dates à retenir

- à partir du 1^{er} janvier, les honoraires de messe changent :
- une messe : 18€
 - une neuvaine de messes (9 jours sans interruption) : 180€
 - un trentain « grégorien » (30 jours sans interruption) : 720€
 - samedi 13 mars : pèlerinage nationale pour le 150^{ème} anniversaire de l'apparition de Notre-Dame à Pontmain
 - dimanche 13 juin : kermesse du prieuré au profit de l'école.

Informations

Abbé Jaquemet : 07 81 79 38 44
(répondeur)
Fixe du prieuré : 09 54 00 86 29
Urgences de nuit : 03 26 61 70 71
51p.prunay@fsspx.fr

Messes dominicales

Reims (51) Eglise Notre Dame de France 8, rue Edmé Moreau (09 54 00 86 29)	Confessions : 9h15 Messe : 10h00
Charleville (08) chapelle Saint-Walfroy 20, rue de Clèves (06 72 89 79 39)	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
Troyes (10) Chapelle Saint-Bernard 28, rue des Prés l'Evêque	Confessions : 16h00 Messe : 16h30
Saint Quentin (02) Chapelle de l'Immaculée Conception 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)	Confessions : 10h15 Messe : 10h45
Le Hérie la Viéville (02) Cours Notre-Dame des Victoires rue du Château	Confessions : 8h00 Messe : 8h30

Croisade Eucharistique



Février 2021 : Remercier des vocations et obtenir leur fidélité

Mars 2021 : Que les âmes chrétiennes se sacrifient plus généreusement

Avril 2021 : Remercier Notre-Seigneur et le consoler de nos ingratitude

Croisade du Rosaire



Février 2021 : Les vocations sacerdotales et religieuses

Mars 2021 : Pour la protection des écoliers chrétiens

Tous les vendredis : la conversion des musulmans

Messes en Semaine

	LUN .	MAR .	MER .	JEU .	VEN .	SAM .
Reims		Confessions : 16h30 Messe : 17h00			Confessions : 16h30 Messe : 17h00	Confessions : 10h30 Messe : 11h00
Prunay	Messe : 7h15	Messe : 8h30	Messes : 7h15 11h15	Messes : 8h30 11h15	Messe : 8h30	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 09 54 00 86 29. Merci de votre compréhension.